



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E71647

VALABLE JUSQU'AU 09/06/2027

ÉDITÉ LE

19/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2006

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 20/11/2024
100 000

Raison sociale : FAY

Sigle : FAY SAS - FCA IDF3

1 ROUTE DE SAINT-LEU
95600 EAUBONNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE 493177943

Téléphone : 01 34 16 50 00

Fax : 01 34 16 78 06

Portable : 06 60 08 44 39

Siret : 493 177 943 00021

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 36293500

Site Internet : <http://fcaweb.fr>

E-mail : s.magalhaes@fcaidf3.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 546750Z1247001/001590172/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 546750Z1247001/001590172/0

Responsabilité légale :

WOLF (533 964 862) / FAY SEBASTIEN PRÉSIDENT / LA HOLDING WOLF
REPRÉSENTÉ PAR MR FAY SEBASTIEN PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Effectif moyen : 23

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/03/2024
6121	Ravalement en peinture Mention RGE	03/06/2025
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	05/03/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	03/06/2025
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	10/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	10/10/2023
o Fenêtres de toit	10/10/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.